

C O V E R P A G E

I N

C O R E L 8

INTRODUCTION

par Peter Dobell

La période des questions représente un dilemme pour la Chambre des communes. D'une part, elle est devenue l'arme de choix des partis d'opposition pour exiger des comptes du gouvernement, surtout parce qu'elle attire comme nulle autre l'attention des médias. D'autre part, les bottes et les parades qui s'y échangent l'a transformée, comme le disait un de nos panélistes, en un genre de guérilla de vaudeville. L'impression qui s'en dégage est peu flatteuse pour le Parlement, ce qui fait que l'électorat en vient à respecter de moins en moins l'institution et les députés qu'il élit pour le représenter.

Animé par l'espoir de susciter de nouvelles idées qui permettraient de réformer cette pratique, le Centre parlementaire a invité six anciens députés chevronnés à participer à une discussion libre sur la période des questions.

Les panélistes ont décrit en toute franchise ce qu'ils ressentaient pendant la période des questions, leurs frustrations, leur colère, leur dégoût. Ils nous ont aussi livré des souvenirs fascinants de leur participation à ce

qu'on appelait l'heure des couche-tard, le débat d'ajournement, qui en est une suite. La plupart d'entre eux ont déploré que le contexte de la période des questions soit devenu tellement déterminant qu'il est désormais quasiment impossible de poser une question légitime et de recevoir une réponse intelligente et mesurée.

Une idée nouvelle et fort intéressante s'est toutefois dégagée de la discussion. Il devrait être possible de replacer - en le rebaptisant - le débat d'ajournement à quinze heures, c'est-à-dire tout de suite après la période des questions. Par contre, seule une question soumise par écrit et avec préavis - preuve du souci d'obtenir une réponse sérieuse - pourrait alors être approfondie pendant cette période complémentaire.

La discussion dont la transcription suit jette un éclairage lucide sur la période des questions telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Pour aider le lecteur, le tableau suivant donne le nom, l'affiliation politique, la circonscription et les états de service à la Chambre de nos six panélistes.

Nom	Parti politique	Circonscription	Années de service
Jim McGrath	Parti progressiste-conservateur	St. John's Est (Terre-Neuve)	1957-1963 et 1968-1986
Monique Bégin	Parti libéral	Saint-Léonard-Anjou (Québec)	1972-1984
Aideen Nicholson	Parti libéral	Trinity (Ontario)	1974-1988
Ray Speaker	Parti réformiste	Lethbridge (Alberta)	1993-1997
John Solomon	Nouveau parti démocratique	Regina-Lumsden-Lake Centre (Saskatchewan)	1993-2000
Pierre de Savoye	Bloc québécois	Portneuf (Québec)	1993-2000



LA PÉRIODE DES QUESTIONS: L'OPINION DES ANCIENS DÉPUTÉS

Peter Dobell (PCD)

Il y a quelques semaines de cela, j'ai reçu la visite de Jim McGrath. Il m'a dit être gêné par l'impression défavorable que la période des questions telle qu'elle se déroule actuellement donne du Parlement, en ajoutant qu'il se sentait un peu responsable parce que, lorsqu'il était lui-même dans l'opposition, il avait été particulièrement agressif dans ses questions. Et il se demandait s'il ne serait pas possible de faire quelque chose pour améliorer le modus operandi de la période des questions.

Je me suis alors dit qu'il vaudrait la peine de demander à ce sujet l'avis de quelques anciens députés. En effet, ceux-ci continuent à s'intéresser à l'institution dont ils ont fait partie, ils suivent de près ce qui s'y passe, ils se réjouissent lorsque le

Parlement fait bonne impression et le contraire les attriste. N'étant plus députés, ils sont également plus libres de donner leur avis personnel. Vous représentez tous les partis politiques et la somme de vos expériences respectives est considérable. Notre propos ici est donc d'approfondir ce dont faisait état Jim McGrath, et c'est pour cette raison que je vais lui demander d'ouvrir le débat.

Jim McGrath

Il faudrait commencer par se demander dans quelle mesure la période des questions sert encore vraiment à faire rendre compte au gouvernement. Et cette interrogation revient à la genèse même de la période des questions telle qu'elle est actuellement pratiquée. Comme vous le savez, le gouvernement avait, dans les années soixante, profondément remanié le règlement de la

Chambre, notamment en faisant disparaître le Comité des subsides qui était alors le comité plénier chargé d'étudier les prévisions budgétaires à la Chambre même. Jusque là, le gouvernement rendait véritablement compte de ses activités mais, avec la disparition du Comité des subsides, l'examen des budgets était automatiquement confié aux comités permanents qui devaient en faire rapport à la Chambre avant minuit le dernier jour de mai, à défaut de quoi les rapports en question étaient réputés avoir été déposés en l'état.

Le pouvoir d'examiner les budgets n'appartenant désormais plus au Comité des subsides, la période des questions devint beaucoup plus importante. Elle devint également beaucoup plus structurée. Le leader de l'Opposition officielle pouvait poser la première question et, à son tour, il désignait certains membres de son caucus pour poser des questions supplémentaires. À ce moment-là, le système était encore relativement efficace. Mais malheureusement, le processus devint rapidement si rigoureusement structuré que le Président de la Chambre recevait d'avance la liste des députés qui allaient poser des questions, de sorte qu'il n'y avait plus aucune spontanéité dès lors qu'il devenait pratiquement impossible de poser des questions qui soient véritablement complémentaires.

Ensuite vint la télévision, et tout devint un spectacle. La période des questions est désormais une foire d'empoigne où chacun s'efforce d'avoir ses 45 secondes de gloire qui feront la manchette aux actualités du soir. Depuis qu'il y a quatre partis d'opposition, les choses ont commencé à empirer. Toute spontanéité a disparu. Après l'Opposition officielle, qui a droit je crois à cinq questions, c'est au tour du Bloc québécois, et lorsque les deux petits partis en ont terminé, tout a été dit, ou presque. Cela veut-il dire pour autant que le gouvernement ait dû se justifier? Point du tout!

Pour être franc, j'ai la conviction qu'à moins de remanier le déroulement de la période des questions par rapport à ce qu'elle est actuellement, la

population continuera à avoir du Parlement une image extrêmement négative, pour utiliser un euphémisme. En réalité, c'est même fort embarrassant.

Lorsque nous avons eu le Comité sur la réforme de la Chambre que j'avais eu le privilège de présider avec pour coprésidents deux députés d'opposition, André Ouellette et Bill Blaikie, nous avons décidé de travailler de façon consensuelle, et cela avait produit d'excellents résultats puisque nous avons réussi à adopter ainsi 50 recommandations. Mais le seul dossier que nous n'étions pas parvenus à concrétiser avait été celui de la période des questions parce que mes collègues, il faut le leur concéder, avaient dit: "Écoutez, nous n'allons jamais pouvoir faire adopter cela par nos caucus, ils n'en voudront tout simplement pas." L'opposition répugne à abandonner la période des questions parce que c'est justement là où elle peut se faire entendre.

En rétrospective, je souhaiterais qu'on tente une nouvelle fois la formule des questions écrites soumises avec préavis de 24 heures et inscrites au Feuilleton. Le jour suivant, les ministres compétents répondraient aux questions écrites, après quoi il y aurait des questions complémentaires. Certes, cela signifierait que les ministres sauraient d'avance s'ils vont être interrogés ce jour-là. Et dans la négative, rien ne les obligerait à être présents à la Chambre à ce moment-là. Il est parfaitement ridicule d'exiger d'une trentaine de ministres qu'ils soient chaque jour d'astreinte à la Chambre pendant ces 45 minutes de spectacle. À mon avis, il faut réformer la période des questions. Ce que je propose s'inspire en partie du système britannique qui, à mon sens, a conservé toute sa pertinence à Westminster. Au Canada, la période des questions n'est plus qu'une farce.

PCD

J'invite maintenant les autres membres du groupe à répliquer à ces propos assez sentis. Qui souhaiterait commencer?

Aideen Nicholson

Lorsque j'ai été élue pour la première fois, la formule du renvoi automatique des budgets devant

les comités venait tout juste d'être adoptée. Il était alors facile de voir quels étaient les ministres qui

Il s'agit essentiellement d'un jeu où ce qui importe, c'est d'être vu. Mais tout cela n'est qu'illusion. La population ne s'en laisse pas conter, et tout cela donne une bien piètre image de tout le processus parlementaire.

étaient habitués à l'ancien système qui les obligeait à défendre le budget de leur ministère devant la Chambre, car ils étaient parfaitement informés. Maintenant, les ministres se font accompagner par une kyrielle de fonctionnaires, et ce sont principalement eux qui se font interroger par les députés. Par conséquent oui, le ministère rend compte dans son ensemble, mais le ministre qui est à la merci de son administration se contente simplement de renvoyer les questions à ses fonctionnaires, de sorte que ce n'est plus vraiment lui qui rend compte.

En réalité, la période des questions est une guérilla de vaudeville. Souvent, les questions comme on les appelle sont précédées par de longs préambules chargés de reproches, de critiques et autres procès d'intention, toutes choses que le règlement interdit pourtant. Si le Président voulait faire respecter le règlement, il devrait intervenir constamment pendant toute la période des questions. À mon avis, c'est un gros problème. Jim a raison de dire que les députés se font concurrence pour passer à la télévision, et cela signifie aussi que pour y arriver, il privilégie l'effet dramatique plutôt que la réalité des faits. Et il y a également un revers à la médaille. Souvent, les députés tournent leur question en fonction de ce que les médias ont déjà déterré au lieu de faire leurs propres recherches pour que leur question reflète quelque chose qui soit susceptible d'intéresser leurs électeurs. La recherche du scandale l'emporte ainsi sur la recherche des faits.

Je suis tout à fait d'accord avec Jim pour dire qu'il faudrait, comme à Westminster, des questions sous préavis. Lorsque j'ai été élue pour la première fois, il n'était pas rare que des députés avertissent les ministres des questions qu'ils entendaient leur poser. Lorsqu'on veut une réponse, c'est ainsi qu'il faut s'y prendre parce qu'ainsi, le ministre sait que vous voulez une vraie réponse et que vous ne cherchez pas seulement à l'attaquer. Lorsque je suis allée à Westminster, je me souviens qu'à l'occasion, la période des questions ressemblait parfois à une foire d'empoigne comme ici, mais le plus souvent, les députés donnaient préavis de leurs questions. Le

Lorsqu'on veut une réponse, c'est ainsi qu'il faut s'y prendre parce qu'ainsi, le ministre sait que vous voulez une vraie réponse et que vous ne cherchez pas seulement à l'attaquer.

ministres pouvaient donc se préparer en conséquence, et tous les ministres n'étaient pas nécessairement présents tous les jours. C'était une façon de faire plus digne et plus rationnelle, et que j'aimerais voir adopter chez nous.

PCD

Une autre opinion?

Pierre de Savoye

L'image que j'ai de la période des questions date de 1993, de sorte que tout ce que j'apprends au sujet de ce qui s'est passé depuis les années soixante m'intéresse énormément. Au Bloc québécois, nous avons constaté que la période des questions était vraiment axée sur la télévision, ce qui signifiait qu'il y avait des règles à suivre. Si votre question n'avait pas un effet théâtral, elle n'avait aucune chance de passer en ondes. Si vous n'attaquiez pas quelqu'un ou quelque chose, vous ne passiez pas à la télé. Il fallait également préparer des interventions qui ne duraient pas plus de huit secondes. Après un certain temps, nous avons appris ce qui était rentable et ce qui ne l'était pas, de sorte que nous respections les règles qui, essentiellement, étaient dictées par la

télévision. Par conséquent, la période des questions n'est pas là pour permettre d'interroger le gouvernement sur ce qui se passe ou pour lui demander des comptes. C'est simplement une question de visibilité à la télévision. Pour moi, c'est

Il fallait que je sache ce qui se passait dans mon ministère, et le fait de devoir me préparer pour la période des questions m'aidait à me tenir au courant.

là où les choses ont dérapé. Pour sa part, le gouvernement a lui aussi compris la même chose, de sorte que les ministres préparent leurs réponses en fonction des actualités du matin de manière à pouvoir eux aussi bénéficier de leur huit secondes de temps d'antenne. Il s'agit essentiellement d'un jeu où ce qui importe, c'est d'être vu. Mais tout cela n'est qu'illusion. La population ne s'en laisse pas conter, et tout cela donne une bien piètre image de tout le processus parlementaire.

Cela dit, y a-t-il une autre solution? Je ne pense pas personnellement que les comités soient la réponse. Lorsqu'un ministre comparait devant un comité, il fait le maximum pour rester suave et il s'empresse de quitter la salle sitôt la réunion terminée. Où donc est l'imputabilité dans tout cela? Même le vérificateur général est bien en peine de se faire entendre par la Chambre. À Québec, nous avons chaque vendredi ce que nous appelons l'interpellation, une période relativement longue pendant laquelle un ministre doit répondre aux questions des députés de l'opposition et même de son propre parti. Peut-être le Parlement canadien devrait-il adopter cette formule.

Aideen Nicholson

Cela signifie-t-il, Pierre, qu'il n'y a pas de période de questions les quatre autres jours?

Pierre de Savoye

Non, pas du tout, il y en a une les quatre premiers jours.

Aideen Nicholson

Mais quelle est donc la différence?

Pierre de Savoye

L'interpellation du vendredi porte sur un sujet précis, et elle ne dure pas que cinq minutes, elle peut se poursuivre pendant plusieurs heures.

Aideen Nicholson

C'est donc un genre de comité plénier, mais qui siège une journée complète chaque semaine?

Pierre de Savoye

C'est un peu cela. Toutefois, comme pour la période des questions, il n'y a ni motions, ni votes, et seuls les députés qui s'intéressent au sujet traité participent à l'interpellation. Les électeurs concernés sont également à l'écoute parce que souvent, ils peuvent y entendre des réponses factuelles et détaillées.

PCD

Deux autres choses encore. Le choix du sujet de l'interpellation se fait la semaine précédente, de sorte que la clientèle intéressée est au courant. Et l'interpellation est diffusée à la télévision. Techniquement parlant, ce n'est pas une séance de l'Assemblée, mais plutôt une discussion libre entre députés sur un sujet donné. Ce qui me fascine ici, c'est que même les députés du Québec à la Chambre des communes connaissent mal cette formule pourtant fort intéressante.

Pierre de Savoye

Vous avez parfaitement raison, Peter.

PCD

Pourrions-nous avoir l'opinion des deux membres du groupe que nous n'avons pas encore entendus et qui ont tous deux été ministres, Monique au fédéral, et Ray au provincial?

Monique Bégin

Pour ma part, j'ai surtout été dans la ligne de mire à la période des questions, et je suis totalement d'accord avec la description que Pierre vient de donner lorsqu'il dit qu'on y tient un rôle pour la télévision. Lorsque je me suis retrouvée dans l'opposition, j'ai encore eu plus de mal parce que je connaissais bien les problèmes de mon successeur conservateur, David Crombie, qui était

un brave type. Pendant la période des questions, il est très rare qu'on puisse vraiment lancer une attaque sur quelque chose de valable. Je suis d'accord avec tous ceux qui ont parlé d'illusion. Pour ajouter encore à cela, j'avais compris à la fin de mon mandat parlementaire qu'en plus de ce boulot qui consiste à gouverner, il y a un autre niveau de réalité qui finit par avoir préséance, et c'est l'interaction quotidienne entre d'une part les ministres et le gouvernement qui doivent consacrer du temps pour se préparer à réfuter et à repousser les attaques, et d'autre part l'opposition qui fait la même chose pour passer à l'offensive. Il y a donc ce niveau de réalité qui est essentiellement un événement médiatique, un événement qui se déroule chaque jour sous le grand chapiteau, qui consomme un temps fou de part et d'autre et que je considère comme du gaspillage. Cet événement médiatique oblitère complètement la véritable réalité de ce que fait le gouvernement et de ce qui devrait être mis en lumière. Je trouve cela très grave et très dommageable.

Personnellement, j'avais horreur de la période des questions parce que pour moi, c'était extrêmement stressant. Sauf bien sûr si vous maîtrisez parfaitement l'art de l'esquive. Certains de mes collègues excellaient à répondre en ne disant rien, mais moi, je n'avais pas ce talent.

Ayant vécu la période des questions, je dois admettre que c'est un genre de gymnastique qui tient les ministres en éveil. Il fallait que je sache ce qui se passait dans mon ministère, et le fait de devoir me préparer pour la période des questions m'aidait à me tenir au courant.

Je n'ai pas souvent reçu préavis d'une question. Je ne me souviens pas avoir jamais reçu de préavis par écrit. Il m'est arrivé à l'occasion d'avoir un coup de téléphone d'un bureau de député pour m'avertir qu'on allait me poser une question sur ceci ou cela, et à ce moment-là j'étais préparée.

J'ignore par quoi on pourrait remplacer la période des questions. J'aime beaucoup la description de l'interpellation à l'Assemblée

nationale. Je ne connaissais pas cette formule. Mais je ne sais pas comment on pourrait l'intégrer parce que je comprends fort bien ce que Jim disait au début, c'est-à-dire que l'opposition n'abandonnerait pas facilement la période des questions. Il y a là un genre de donnant-donnant qui est nécessaire.

PCD

Je voudrais vous poser une question: vous avez dit que la période des questions obligeait les ministres à rester en éveil. En d'autres termes, le ministère est dans l'obligation de signaler au ministre certaines choses qui n'ont peut-être pas bien marché ou qui risquent de le mettre dans l'embarras. N'est-ce pas là quelque chose de positif?

Monique Bégin

En effet, je vois là effectivement un élément positif. Par contre, il y a aussi une conséquence importante dont on n'a pas parlé. La période des questions présente un gros défaut en ce sens qu'il y a des gens - des ministres, j'entends - qui sont de remarquables administrateurs, mais qui ne sont pas du tout doués pour se défendre, ou en donner l'impression, contre les attaques dont ils font l'objet lorsqu'on leur pose des questions. Il y en a même qui se sont littéralement fait démolir, qui y ont laissé leur santé. Avant mon arrivée au Parlement, il y avait eu le cas bien connu de Guy Favreau. Pendant mon propre mandat, j'ai pu constater le tort que la période des questions pouvait faire à certains. Je pense par exemple à Jean-Luc Pépin dans un de ses portefeuilles, et aussi à Pierre Bussière. Cela, c'est un aspect que je trouve tout à fait déplorable.

PCD

Et vous, Ray? Ce serait intéressant de connaître votre sentiment, à la fois de député fédéral à Ottawa et de ministre provincial en Alberta.

Ray Speaker

Je dirais que, sur un plan général, je suis d'accord avec tout ce que j'ai entendu ici. En revanche, je tiens fermement à conserver la période des

questions sous une forme ou une autre. Jim a évoqué l'évolution de la période des questions. Cette évolution, je l'ai vécue puisque j'ai été élu au début des années soixante en Alberta.

PCD

Cette évolution a-t-elle été la même en Alberta?

Ray Speaker

Tout à fait, pratiquement jusqu'au point où elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Pendant ma première session à l'Assemblée législative, il n'y avait pas vraiment de période des questions, mais tous les ministres et tous les députés étaient présents en permanence à l'Assemblée, tout les travaux s'y déroulaient et le niveau de présence était très élevé. Plus tard, lorsque les comités sont devenus actifs, le niveau de présence a commencé à diminuer de la même façon qu'aux Communes.

Ce qui me tracassait le plus dans le cas de la période des questions, c'est qu'elle est, comme l'a fait valoir Monique, pilotée par les médias. J'ai toujours eu le sentiment que ce n'était pas bien, que les députés devraient s'intéresser à des questions sans qu'elles leur soient nécessairement dictées par les médias. Mais il n'empêche qu'on se laisse vite prendre au jeu. Lorsque les médias sortent une manchette, vous savez fort bien que si vous emboîtez le pas, la radio, la télévision ou les journaux vont parler de vous.

Je pense que l'une des meilleures questions qui aient été posées dernièrement concernait ce diplomate russe. Lorsque la question a été posée à la Chambre, le ministre a dû rendre compte et il a réagi de façon positive. Et cela a été excellent.

Une dernière chose encore. Si un problème légitime est évoqué à la Chambre et si le ministre compétent ne donne pas suite, il devrait à mon avis y avoir une procédure qui permettrait d'exiger un suivi. Aux Communes, on pourrait utiliser le débat d'ajournement pour le faire. Je ne sais pas si la formule conviendrait telle quelle, mais il devrait être possible...

Jim McGrath

C'est ce qui était prévu à l'origine.

Ray Speaker

Fort bien. Comme le disait Monique, lorsqu'un ministre - et j'ai moi-même été ministre en Alberta - répond à une question, il peut arriver qu'il prenne une tangente, peut-être délibérément, pour esquiver la véritable question.

PCD

Pourrions-nous approfondir cette idée d'utiliser le débat d'ajournement? Ray, vous nous avez dit qu'il faudrait un moyen quelconque qui permettrait de donner suite à une question légitime à laquelle le ministre n'aurait pas vraiment répondu. Voudriez-vous en dire quelques mots, à moins que Jim ne veuille le faire?

Ray Speaker

Effectivement, je pense qu'il devrait y avoir un créneau pour le faire. Je pense également que, si une question légitime a été posée en comité, elle devrait pouvoir être reprise à la Chambre.

PCD

Qu'entendez-vous au juste par une question légitime posée en comité?

Ray Speaker

Prenez le cas du diplomate russe. Si une question légitime a été posée et si le ministre n'a pas assumé ses responsabilités, il faudrait à mon avis que le dossier puisse être remis à l'ordre du jour en séance publique pour y être traité avec toute la transparence voulue.

PCD

Qu'en pensez-vous, Jim?

Jim McGrath

Je suis d'accord. L'idée du débat d'ajournement était conceptuellement fort valable mais, malheureusement, à l'ajournement de la Chambre à dix-huit heures, il n'y a plus personne dans les tribunes et, le plus souvent, il n'y a même pas quorum à la Chambre. Et c'est le secrétaire parlementaire qui est chargé de donner suite à la plainte.

Ray Speaker

Pour moi, il faudrait donc le faire plus tôt dans la journée.

Jim McGrath

En effet, dans l'état actuel des choses, ce n'est pas productif, mais Ray a raison de dire qu'il faudrait que cela ait lieu plus tôt. Par exemple, pourquoi ne pas replacer ce qui est actuellement le débat d'ajournement, qui sert précisément à mettre en lumière certains griefs, à quinze heures, juste après la période des questions? Ainsi, à la fin de la période des questions, on pourrait reprendre pendant une demi-heure les questions restées sans réponse, ce qui serait beaucoup plus productif. Mais admettons-le, à moins de remanier la formule actuelle, il sera difficile de redonner une quelconque crédibilité à la période des questions.

Monique Bégin

Puis-je dire un mot pour critiquer le débat d'ajournement? Pendant un an, j'ai été la secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères et j'étais donc souvent là pour le débat d'ajournement, qui avait lieu alors à vingt-deux heures je crois, assez tard donc. Si je me souviens bien, je recevais vers dix-huit heures la réponse officielle produite par le ministère, et je n'étais pas censée changer quoi que ce soit au texte qui, le plus souvent, était rédigé dans ce que nous appelons une langue de bois, c'est-à-dire beaucoup de mots pour ne pas dire grand-chose. J'ai bien peur que cela soit caractéristique de la chose, et je suis donc opposée à l'idée.

John Solomon

Je voudrais moi aussi intervenir un instant: en Saskatchewan, j'ai été député ministériel et député d'opposition et à Ottawa, j'ai été député d'un parti qui était le quatrième, puis le cinquième par ordre d'importance, de sorte que j'ai eu tous les points de vue possibles. Pour moi, la période des questions a beaucoup d'importance. Elle permet d'aborder les problèmes à un niveau différent. Certes, elle est pilotée par les médias, et les médias préfèrent distraire le public que l'éduquer. Effectivement, la période des questions pourrait être améliorée, mais il ne faudrait pas la condamner simplement parce qu'elle met les ministres mal à l'aise.

Et voici pourquoi: il y a quelques années, à Phoenix, je me suis trouvé à faire une partie de golf avec le directeur de campagne de Bob Dole qui, à l'époque, était candidat au Sénat pour l'Arizona. C'était un type très riche, avocat de métier, et qui possédait plusieurs banques. Il m'a dit ceci: vous savez, le système canadien a cela de bien qu'il impose une certaine responsabilité aux élus.

Ce que je veux faire valoir, c'est que nous ne parvenons vraiment à apprécier ce que nous possédons que lorsque nous l'avons perdu. Ainsi, aux États-Unis, il est relativement facile d'avoir ses entrées auprès des politiciens pour un lobbyiste qui a de l'argent ou pour une grosse entreprise. Par contre, les élus ne sont jamais mis sur la sellette, que

Pourquoi ne pourrions-nous pas déplacer le débat d'ajournement qui, après tout, sert précisément à exposer certains griefs, pour lui faire suivre la période des questions à quinze heures? De cette façon, la procédure d'audition de griefs surviendrait avant le passage à l'ordre du jour.

ce soit à la Chambre des représentants, au Sénat ou même à la présidence. Il n'y a que les journalistes pour le faire, de sorte que tout devient une sorte de jeu d'initiés où seuls ces derniers savent vraiment ce qui se passe, mais sans qu'ils aient à s'interroger mutuellement ou à découvrir des informations qui seraient peut-être utiles pour gouverner le pays.

Je pense donc que la période des questions est précieuse en ce sens qu'elle est un élément important de l'arsenal. Par contre, pour un député d'opposition, le fait de poser une question dans l'espoir d'attirer l'attention des médias n'est peut-être pas la meilleure façon de défendre une position. Dans mon cas, je me servais de la période des questions pour attirer l'attention sur un problème, mais j'en parlais également aux journalistes dans ma circonscription.

Jim McGrath

Je voudrais revenir quelques instants sur l'idée de Ray Speaker parce que je la trouve fort intéressante. L'origine même de la période des questions a son importance. Jadis, un député se levait et disait:

Pour ce débat de suivi qui aurait lieu à quinze heures, seules les questions qui auraient été soumises d'avance à un ministre et qui n'auraient pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante pendant la période des questions pouvaient être reprises à ce moment-là?

"Monsieur le Président, avant que vous ne passiez à l'ordre du jour, je voudrais poser une question à tel ou tel ministre." Et c'était une question tout à fait légitime. Cela dit, pourquoi ne pourrions-nous pas déplacer le débat d'ajournement qui, après tout, sert précisément à exposer certains griefs, pour lui faire suivre la période des questions à quinze heures? De cette façon, la procédure d'audition de griefs surviendrait avant le passage à l'ordre du jour. Un député pourrait alors se lever et dire: "Monsieur le Président, je ne suis pas du tout satisfait de la réponse que m'a donnée le ministre; celui-ci a peut-être par inadvertance induit la Chambre en erreur, mais voici en réalité quels sont les faits."

Pierre de Savoye

C'est une idée intéressante, et j'aimerais l'approfondir un peu. Le problème, c'est qu'en général, à la période des questions, le ministre va essayer d'éviter de répondre directement à la question, et c'est toujours la même langue de bois. Dans le cas de l'actuel débat d'ajournement, il y aurait plusieurs objections: d'abord, il a lieu tard dans la journée; en second lieu, c'est un secrétaire parlementaire qui répond; ensuite, le député a quatre minutes pour développer sa question et le secrétaire parlementaire en a deux pour lire un texte qui a été rédigé pour lui avant même que la question n'ait été exposée, de sorte que bien souvent, la réponse est à côté de la question.

Maintenant, que se passerait-il si le ministre qui ne vous pas répondu de façon satisfaisante à la période des questions devait être lui-même présent lors du débat d'ajournement, peu importe l'heure? Probablement deux choses: d'abord, à la période des questions, le ministre s'efforcerait de donner une réponse valable parce qu'il ne voudrait pas être obligé de revenir plus tard. Ensuite, s'il doit effectivement le faire, il serait bien préparé, sachant que les médias attendront de lui davantage de détails sur la question.

PCD

Pourrais-je vous poser une question? Pensez-vous que cette nouvelle mouture du débat d'ajournement soit vendable si, en contrepartie, les ministres n'étaient pas obligés d'être systématiquement à la Chambre tous les jours? Par contre, pendant leurs jours de présence, ils risqueraient d'être rappelés plus tard, mais au moins ils ne seraient pas d'astreinte tous les jours.

Jim McGrath

Je pense qu'il faudrait un système d'astreinte par roulement pour les ministres. Bien sûr, l'opposition connaîtrait les jours de présence de chaque ministre. Et si le "débat d'ajournement" - qui devrait bien sûr être rebaptisé - venait à suivre immédiatement la période des questions, précédant ainsi l'ordre du jour, je pense que la période des questions elle-même deviendrait beaucoup plus pertinente, et que la responsabilité ministérielle serait beaucoup mieux exercée.

Monique Bégin

Puis-je donner mon avis? Aujourd'hui, je me sens plutôt en faveur de la tradition, et je persiste à croire qu'il est important qu'à la période des questions, tous les ministres, ou à tout le moins le plus grand nombre possible d'entre eux, devraient être présents. Malgré tout ce qui a été dit, je pense qu'elle conserve un rôle positif.

Cela dit, l'idée de redéfinir le débat d'ajournement pour en faire une véritable session d'imputabilité pour les ministres eux-mêmes, et non pas pour leurs secrétaires parlementaires, me séduit beaucoup. Si cette séance avait lieu à quinze heures,

juste après la période des questions, ce serait encore mieux. Par contre, peut-être le ministre ne sera-t-il pas prêt à ce moment-là. N'oublions pas que, bien souvent, selon la nature de son portefeuille, il faudra qu'il esquive et qu'il atermoie parce que la question l'a pris au dépourvu et qu'il ne connaît pas tous les détails de l'affaire. Si la séance en question avait lieu plutôt à dix-huit heures, cela lui donnerait au moins le temps de chercher des réponses. Par conséquent, les deux créneaux - quinze heures et dix-huit heures - ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients.

Ray Speaker

À moins de la remettre au lendemain?

Monique Bégin

Oui, en effet.

Jim McGrath

Mais à ce moment-là, la spontanéité aura disparu et, pour être franc avec vous, je ne pense pas que cela soit productif.

Monique Bégin

De toutes les choses très valables que Jim a dites plus tôt, cet élément de spontanéité est absolument impératif. Alors, comment concilier tout cela?

PCD

Il est certain qu'avec toutes les technologies de communication, si quelque chose surgit au début de la période des questions, on pourrait rapidement...

Ray Speaker

Oui, mais cela s'agiterait pas mal dans les coulisses!

Pierre de Savoye

Je pourrais peut-être proposer une solution. À un moment donné, Monique nous a dit qu'il était très rare qu'elle soit avertie d'avance d'une question à son intention, et c'est ce qui semble être la règle. Que diriez-vous si, pour ce débat de suivi qui aurait lieu à quinze heures, seules les questions qui auraient été soumises d'avance à un ministre et qui n'auraient pas fait l'objet d'une réponse satisfaisante pendant la période des questions pouvaient être reprises à ce

moment-là? De cette façon, un parti qui jugerait une question particulièrement importante pourrait commencer par la soumettre par écrit au ministre compétent. Si celui-ci ne fournit pas d'emblée une réponse suffisamment complète, le parti en question aurait le privilège de la faire reprendre lors du débat de suivi à quinze heures.

Ray Speaker

J'aime bien cette formule. Je me souviens que, lorsque j'étais le leader de l'opposition en Alberta, et aussi quand j'étais le leader parlementaire de mon parti à Ottawa, il m'est arrivé plusieurs fois de téléphoner à un ministre ou à son chef de cabinet pour lui dire: "Vous savez, nous avons une question très importante aujourd'hui et nous apprécierions beaucoup une réponse sérieuse de votre part. Voici de quoi il s'agit..." Cela avait parfois donné de bons résultats, on nous donnait une réponse sensée au lieu de nous dire des idioties. Bon, si nous parvenions à officialiser la chose en prévenant le ministre que nous allons lui poser une question importante, j'imagine que cela marcherait. Et si sa réponse est insuffisante, nous aurions le droit de revenir à la charge à quinze heures.

PCD

À ce moment-là, le ministre aurait probablement reçu l'information nécessaire et, s'il répond à côté de la question, ce serait soit de propos délibéré parce qu'il ne veut pas...

Ray Speaker

Et alors il faudrait lui rappeler ses responsabilités.

PCD

Précisément.

Monique Bégin

Pas du tout, ce serait peut-être parce qu'il a reçu de ses fonctionnaires une réponse en langue de bois et qu'il n'aurait pas eu le temps de creuser plus loin, ou alors qu'il ne se serait pas rendu compte que ce n'était que du blabla.

Jim McGrath

Si vous y réfléchissez un instant, une question soumise par écrit aurait pour effet de donner plus de

spontanéité aux questions supplémentaires. Et en revenant à la charge pendant le débat de suivi à quinze heures, à ce moment-là vous auriez une véritable imputabilité et non pas la parodie que nous connaissons aujourd'hui.

Aideen Nicholson

Pourrais-je ajouter un mot au sujet du débat d'ajournement? Ce débat présente un avantage pour le député qui avait posé une question. Si le ministre avait clairement donné l'impression d'être passé à côté de la question, délibérément ou parce qu'il avait mal compris, au moment du débat d'ajournement le député pouvait utiliser ses six minutes pour faire mieux comprendre sa question et la raison pour laquelle il l'a posée. Cela, c'était un avantage pour les députés et peut-être ceux-ci le voyaient-ils de cette façon. Si la question fait l'objet d'un préavis, il ne serait plus nécessaire de revenir ainsi à la charge puisque le texte de la question pourrait être aussi clair que le député le voudrait.

En second lieu, lorsque Monique nous parle de la langue de bois avec laquelle les secrétaires parlementaires doivent composer, il ne faut pas oublier non plus que le secrétaire parlementaire ne répond pas forcément pour son ministre, il arrive aussi de devoir répondre à la place d'un autre qui est empêché et qui lui fait remettre à dix-huit heures le texte de la réponse attendue. Dans mon cas, je refusais systématiquement de le faire sauf si je connaissais le sujet. Il m'est arrivé une fois de recevoir ainsi un texte tellement condescendant et tellement à côté de la question que je l'aurais trouvé insultant pour le député qui avait posé la question, quelqu'un que je savais sérieux, chevronné et compétent. Je suis donc allée le trouver et je lui ai dit franchement que j'avais une réponse pour lui, mais qu'elle n'était pas fameuse et que je lui suggérerais de reposer sa question un autre jour, ce qu'il accepta. Un député moins aguerrri aurait peut-être refusé de le faire au risque d'entendre la réponse stupide concoctée par le ministère ou une quelconque improvisation faite au petit bonheur par le secrétaire parlementaire. Par contre, les deux problèmes - une question mal comprise et la réponse inadéquate - ne

se poseraient pas si la question faisait l'objet d'un préavis par écrit.

Monique Bégin

Puis-je ajouter quelque chose? Il me semble que nous n'avons pas parlé du but recherché, de l'objectif, de la raison d'être de la période des questions. Pour moi, c'est une technique, un moyen fort visible, qui permet aux députés d'opposition de porter des problèmes d'actualité à l'attention des ministres qui vivent dans un monde où l'évolution des politiques se fait à plus long terme. La période des questions fait passer le quotidien à l'avant-plan.

Ne pourrait-on pas avoir, quatre jours sur cinq, une période des questions classique augmentée par un débat de suivi un peu comme nous en avons parlé, et une interpellation le cinquième jour? Cette interpellation que Pierre nous a décrite a l'avantage de ne pas être suivie par un vote à la fin de la journée et de permettre un échange plus complet, mais aussi plus authentique, c'est à espérer du moins, sur un sujet donné de manière à déboucher sur quelque chose de plus solide. C'est cela qui me plairait.

Ray Speaker

Et si on consacrait le mercredi à quelque chose de ce genre?

Jim McGrath

Le problème, c'est que le vendredi, il n'y a plus personne à Ottawa comme vous le savez.

Monique Bégin

Vous avez raison, il faudrait que ce soit le mercredi.

PCD

Il y a une chose qu'il faut que vous sachiez au sujet de l'interpellation. Souvent, le sujet choisi par l'opposition n'intéresse qu'un segment seulement de la collectivité. Il peut s'agir, par exemple, de la politique forestière, de sorte que les députés que cela intéresse sont tous libres de rester pour y assister, mais que tous les autres peuvent retourner dans leur circonscription. Ainsi, le seul fait qu'elle ait lieu le vendredi ne signifie pas pour autant qu'il n'y a plus personne: les députés qui y participent sont simplement ceux que le sujet intéresse.

John Solomon

Je pense qu'il y aurait d'autres changements possibles. À l'assemblée législative de la Saskatchewan, il y a 58 députés et la période des questions dure 45 minutes. À la Chambre des communes, il y a 301 députés et la période des questions dure également 45 minutes. À mon avis, il faudrait qu'elle dure une heure complète. On pourrait également s'inspirer utilement de quelque chose qui se fait à Westminster, en l'occurrence qu'un jour donné de la semaine, on choisit un ou deux sujets en particulier. Une formule comme celle-là serait un juste milieu pour les ministres qui pourraient ainsi consacrer davantage de temps à leur portefeuille au lieu de devoir faire acte de présence à la Chambre dans l'expectative d'une question qui ne vient jamais. Je pense que ce serait une façon plus efficace d'améliorer la situation actuelle.

PCD

Cela ressemble un peu à l'interpellation qui se pratique à Québec.

John Solomon

Je connais cette formule, mais le système britannique est différent du nôtre et il fonctionne bien. Le Premier ministre vient à la Chambre une fois par semaine et il est assailli de questions. Ou alors c'est le ministre de la Santé qui est présent tel autre jour, et toutes les questions portent sur la santé. Ils procèdent de cette manière un seul jour par semaine, et c'est une façon beaucoup plus productive d'utiliser l'emploi du temps non seulement d'un ministre, mais également des députés d'opposition.

Monique Bégin

Mais les questions ne concernent pas uniquement un sujet étroit qui fait partie du mandat du ministre, elles peuvent donc porter sur n'importe laquelle de ses responsabilités, n'est-ce pas?

John Solomon

Tout à fait.

Monique Bégin

Oh, j'aime cela! C'est beaucoup mieux.

Jim McGrath

Il serait intéressant de s'attarder quelques instants sur le système britannique. La question qui est posée au Premier ministre à la période des questions qui lui

Trop souvent, le comportement des députés pendant la période des questions est déplorable...et il m'est arrivé d'avoir honte de la façon dont les choses se passaient.

est consacrée, celle du jeudi, est une question écrite qui ressemble généralement à ceci: "Le Premier ministre peut-il nous faire part de son programme pour le reste de la semaine?" Et cela ouvre toutes les possibilités.

PCD

Je voudrais clore sur une question d'ordre général. Jim a commencé par dire qu'à son avis, l'image du Parlement projetée aux yeux du public par la période des questions, qui est la partie la plus médiatisée des travaux du Parlement, n'est pas très flatteuse. J'ai moi-même, à l'occasion, fait valoir cela à certains députés et ils m'ont répondu que lorsqu'ils demandaient à leurs électeurs ce qu'ils en pensaient, ceux-ci leur disaient que c'était très bien comme cela, que c'était formidable. Mon impression - et je voudrais avoir votre opinion - c'est qu'ils s'adressaient surtout à des gens qui étaient de leur bord, en d'autres termes qui aiment bien les voir se bagarrer. Je voudrais que chacun d'entre vous me dise quelle est à son avis l'impression qui se dégage de la période des questions.

Jim McGrath

Eh bien, les députés dont vous parlez devaient manifestement interroger leurs parents! Mais écoutez, Peter, j'aurais juste une chose à dire, et je pense qu'elle est très importante. Ce qui est sûr, c'est qu'au minimum, il faudrait faire en sorte d'éliminer les préambules, ou à tout le moins de les raccourcir considérablement, ce qui serait déjà un progrès considérable.

Pierre de Savoye

Autre chose encore, si vous voulez bien. C'est sûr que lorsque je parle à des membres du Bloc ou à des gens qui sont de mon bord, ils approuvent toutes les questions dures que nous posons au gouvernement. Mais si vous en parlez à des gens ordinaires, vous constaterez qu'ils ne regardent pas la période des questions. Tout ce qu'ils en voient, ce sont des extraits ici et là, aux actualités télévisées de dix-huit ou de vingt-deux heures, et c'est tout.

PCD

Mais, Pierre, les actualités du soir...

Pierre de Savoye

Pendant les informations du soir, vous ne voyez qu'un petit extrait de quelques secondes. Bien sûr, si vous vous avez fait un bon coup, votre camp sera heureux. Mais si vous vous êtes mal débrouillé et si le gouvernement s'est en bien tiré, les vôtres ne seront pas très contents. Je crois personnellement que la formule ne produit pas une bonne impression et je vais vous dire pourquoi. L'homme de la rue vous dira que trop souvent, le comportement des députés pendant la période des questions est déplorable et scandaleux. Et il a raison de penser cela. Moi-même, j'y ai été, et il m'est arrivé d'avoir honte de la façon dont les choses se passaient.

Ray Speaker

Vous parlez des vociférations et du chahut ou de la façon dont les choses sont présentées?

Pierre de Savoye

Non, je parle de l'attitude générale de la députation, qui contraint le Président à se lever à tout bout de champ pour essayer de rétablir l'ordre. C'est un comportement qui ne rend justice ni à la Chambre, ni au public.

Ray Speaker

D'accord. Le citoyen considère que les députés se conduisent comme des enfants indisciplinés. En effet, l'expression convient mieux.

Pierre de Savoye

Je ne blâme pas vraiment les députés de réagir ainsi. Ils sont là, à la Chambre, pendant 45 minutes, ils ne

peuvent pas poser de questions, et tout ce qu'on leur demande de faire, c'est d'applaudir leurs collègues lorsqu'ils ont la parole. Ils ne peuvent donc que réagir, et il arrive que, lorsque l'un d'entre eux réagit de façon excessive, cela devienne communicatif.

Aideen Nicholson

Je suis on ne peut plus d'accord avec ce qui vient d'être dit au sujet du désordre qui se manifeste en raison des applaudissements inopportuns et des manifestations de soutien qui fusent de part et d'autre de la Chambre. Il est certain que cela choque les gens. Mais il y a autre chose aussi qui choque les gens mieux informés: ce sont les questions qui, manifestement, sont posées dans l'intention de nuire. Par exemple, lorsqu'un ministre qui vient tout juste d'entrer en fonction se fait quasiment traiter de criminel pour quelque chose qui s'est passé deux ans plus tôt. Bien sûr, si le problème n'avait pas été réglé à l'époque, il faut le faire tout de suite. À ce moment-là, il est parfaitement normal de demander au ministre compétent s'il est au courant, ce qu'il compte faire pour remédier au problème et s'il le fera ouvertement. Mais il est parfaitement injuste de le dénigrer et de le tenir pour responsable...

Monique Bégin

Et d'essayer de le démolir!

Aideen Nicholson

Précisément, et il y a énormément de gens fort bien informés et qui n'appartiennent pas nécessairement à un parti politique. Ce sont des gens qui sont au courant et, lorsqu'ils voient des attaques personnelles de ce genre, ils n'apprécient pas. J'ai parlé à certaines personnes qui envisageaient de se lancer en politique mais que ce genre de chose dégoûtait complètement, et elles m'ont dit qu'elles ne pourraient pas supporter cette sorte de malhonnêteté intellectuelle.

Ray Speaker

En effet. Lors du colloque à l'intention des nouveaux députés que nous avons tenu il y a quelques semaines, ce problème a été évoqué.

PCD

Avec beaucoup d'insistance?

Ray Speaker

Oui, cela les inquiétait beaucoup. Ils disaient ne pas vouloir faire partie de ce que l'un d'eux a qualifié de cirque, ajoutant d'ailleurs qu'il ne parvenait pas à croire ce qu'il avait vu déjà la toute première semaine. Le problème du comportement des députés à la Chambre, de l'absence de décorum,

Je passais des heures et des heures à écouter des gens qui, parfois, disaient absolument n'importe quoi. Un beau jour, je n'ai plus pu le supporter et à mon tour, j'ai commencé à les invectiver.

tient en partie au fait que 301 des militants politiques les plus acharnés du pays se retrouvent dans la même salle pendant quatre ans. Nous comprenons tous les règles de procédure, nous savons que c'est le Président qui vous donne la parole pour poser une question. Mais n'oubliez pas qu'il faut être patient, et la patience est mise à rude épreuve en présence de tous ces personnages extrêmement politiques réunis dans une même salle. Alors, je ne sais pas s'il peut vraiment y avoir une solution. Après tout, on se fait élire au Parlement pour aller parler. Malheureusement, beaucoup de députés pensent pouvoir parler quand bon leur semble et pas seulement quand le Président leur donne la parole, ce qui donne une toute autre dimension au tableau. À certains égards, pendant la période des questions, la Chambre est devenue un spectacle. Alors, comment s'y prendre pour réussir à faire passer son message? Par la raison et la logique ou par l'élément spectaculaire?

Jim McGrath

Mais en dernière analyse, le Président doit savoir quand il doit intervenir pour rappeler la Chambre à l'ordre et quand il peut laisser aller les choses, sans quoi toutes ces frustrations

s'accumulent et finissent en général par une séance de chahutage.

Ray Speaker

Mais encore une fois, rappelez-vous tous l'époque où vous étiez vous-mêmes députés. Toute ma vie, j'ai essayé d'être patient, mais à la Chambre, je passais des heures et des heures à écouter des gens qui, parfois, disaient absolument n'importe quoi. Un beau jour, je n'ai plus pu le supporter et à mon tour, j'ai commencé à les invectiver. Parfois, on se sent devenir comme fou. Mais pour revenir aux préambules des questions, lors de la dernière Législature, les leaders parlementaires s'étaient concertés pour décréter que tout préambule devait être court et revêtir la forme d'une question.

John Solomon

À l'heure actuelle, le député a 35 secondes pour poser sa question.

Ray Speaker

Et la réponse du ministre devait être brève elle aussi. J'ai jugé que ce changement était bénéfique et j'ai effectivement pu constater une certaine amélioration. Et les députés ont commencé à mieux préparer leurs questions.

PCD

Ce qui, bien entendu, réduit davantage encore la spontanéité. Souvent, le député a même préparé une question de suivi, une complémentaire. Mais il est tellement programmé que, même si le ministre ouvre une nouvelle piste dans sa réponse, il s'en tient à sa version première.

Jim McGrath

Et bien entendu, le fait que le Président ait la liste des députés qui poseront des questions a également éliminé tout élément de spontanéité.

Ray Speaker

Et comment! Peter, me permettriez-vous d'ajouter une dernière chose, cette fois-ci à la défense des médias? Pendant notre colloque, Jason Moskovitz a dit quelque chose qui a peut-être un intérêt ici. Il a dit que jadis, il y avait des journalistes qui couvraient ce qui concernait les régions et qui tentaient de faire

connaître les problèmes à caractère régional. Jason nous a dit que depuis les compressions qui ont touché l'ensemble des médias, il n'y a souvent à Ottawa qu'un seul journaliste qui doit s'occuper de tous les dossiers. Par conséquent, le dossier dont il s'occupe devient une préoccupation nationale. Et puisque le temps et les possibilités que nous avons de réunir de l'information sont forcément limités, la période des questions est souvent notre seule chance d'attirer l'attention. Voilà ce qu'il a dit aux nouveaux députés.

PCD

Monique, une dernière impression?

Monique Bégin

Non, sinon que je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. Je reste convaincue que la période des questions doit demeurer, mais qu'elle devrait être remaniée.

PCD

Étant à l'origine de cette discussion, je dois avouer que je l'ai trouvée fascinante, et même encourageante. Certaines des idées qui en ont surgi pourraient même faire école.